

Les relations entre les parents et la responsable de service de garde en milieu familial : un élément important du développement de l'enfant

par Jean-Marc Lopez, directeur du Bureau coordonnateur La trottinette carottée.

La confiance est la base des relations interpersonnelles et il est de toute première importance que les parents entretiennent de bonnes relations avec la RSG. La RSG a été reconnue par le centre de la petite enfance parce qu'elle a été jugée apte à éduquer des enfants et dès le départ, il est nécessaire que les parents lui accordent leur confiance. Dans le cas contraire, des conflits risquent de survenir, pouvant provoquer la rupture de l'entente de services, soit de la part des parents, soit de la part de la RSG.

La relation mère-enfant est une relation privilégiée

La responsable de service de garde a un statut assimilé à celui d'une éducatrice dont le rôle est différent de celui de la mère. Il en résulte qu'elle ne peut lui ravir l'affection de l'enfant car indépendamment de son âge lors de l'arrivée en service de garde, l'enfant demeure de manière stable, attaché à sa mère.

La collaboration entre les parents et la RSG

Il est nécessaire qu'il y ait continuité entre les méthodes éducatives du parent et de la RSG afin de présenter à l'enfant des modèles compatibles de comportements.

La coopération entre les parents et la RSG leur permet d'échanger des expertises qui seront favorables à la fois au bien être de l'enfant mais également à son développement. Cette découverte n'est pas nouvelle car, dès 1976, le psychologue Uri Bronfenbrenner avait déjà indiqué que la cohérence entre ceux qui éduquaient l'enfant lui permettait d'avoir accès à des ressources pour se développer et également d'acquérir un sentiment de compétenceⁱ. En coopérant, il est aussi plus facile de trouver des solutions lorsque des difficultés se présentent pour l'enfant.

Références

- ⁱ Bronfenbrenner, U. (1976). The experimental ecology of education. *Educational research*, n° 5, pp 5-15.